



HAL
open science

Diues unda: le thème de la maîtrise de l'eau dans le Liber Spectaculorum

Anne Berlan-Bajard

► **To cite this version:**

Anne Berlan-Bajard. Diues unda: le thème de la maîtrise de l'eau dans le Liber Spectaculorum. Vita Latina, 2006, 174, pp.335-346. 10.2143/vl.174.0.2012914 . halshs-02371331

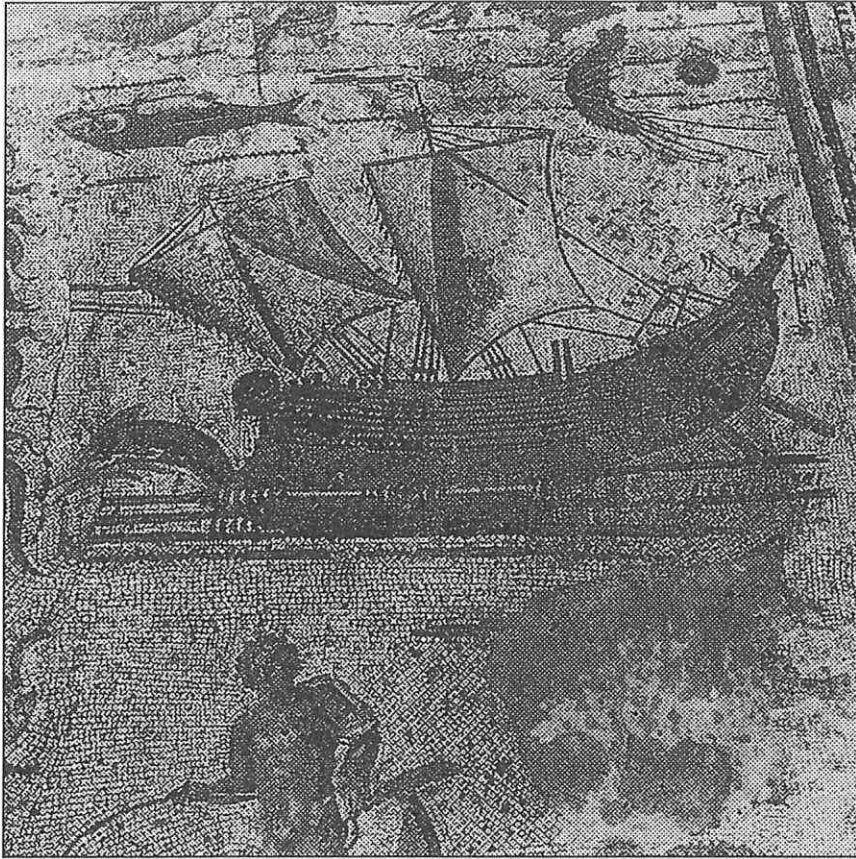
HAL Id: halshs-02371331

<https://shs.hal.science/halshs-02371331>

Submitted on 1 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Sousse, Tunisie - Photothèque H. Bardon, Université de Poitiers.

VITA LATINA

Revue publiée avec le concours du C.N.L.

VITA LATINA

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES CLASSIQUES

fondée par Guy SERBAT

dirigée par Jacqueline DANGEL et Paul MARTIN

N^{os} de 1 à 16 consulter le catalogue Peeters.

18. Bodelot, C., *Espaces fonctionnels de la subordination complétive en latin. Étude morpho-syntaxique et sémantico-énonciative*. 2000, 294 p. 45 €
19. De Nadaï, J.-C., *Rhétorique et poétique dans la Pharsale de Lucain. La crise de la représentation dans la poésie antique*. 2000, vi-363 p. 45 €
20. Delarue, F., *Stace, poète épique. Originalité et cohérence*. 2000, viii-454 p. 50 €
21. Luciani, S., *L'éclair immobile dans la plaine, philosophie et poétique du temps chez Lucrèce*. 2000, vi-346 p. 60 €
22. Moussy, G., *De lingua Latina - Novae quaestiones*, 2000, iv-1074 p. 120 €
23. Gosserez, L., *Poésie de lumière. Une lecture de Prudence*, 2001, iv-298 p. 50 €
24. Dangel, J., *Le poète architecte. Arts métriques et art poétique latins*. 2001, iv-300 p. 50 €
25. Orlandini, A., *Grammaire fondamentale du Latin. Tome VIII. Négation et argumentation en Latin*, 2001, x-416 p. 70 €
26. Jouteur, I., *Jeux de Genre dans les Métamorphoses d'Ovide*, 2001, viii-386 p. 60 €
27. Deschard, A., *Recherches sur 'Aura'. Variations sur le thème de l'air en mouvement chez les Latins*, 2002, xiv-418 p. 60 €
28. Bouquet, M., *Les vicissitudes grammaticales du texte latin du Moyen-Âge aux Lumières*, 2002, x-386 p. 60 €
29. Bakhouch, B., *L'astrologie à Rome*, 2002, x-238 p. 55 €
30. Perceau, S., *La parole vive. Communiquer en catalogue dans l'épopée homérique*, 2002, viii-332 p. 70 €
31. Thomas, J.F., *Gloria et laus. Étude sémantique*, 2002, iv-460 p. 65 €
32. Kircher-Durand, C., *Grammaire fondamentale du Latin, tome IX*, 2002, x-406 p. 70 €
33. Soubiran, J., *Valerius Flaccus (Argonautiques)*, 2002, x-352p., 75 €
34. Michel, A., *Les rapports de la rhétorique et de la philosophie dans l'œuvre de Cicéron*, 2003, xiv-766 p. 80 €
35. Bodelot, C. (Éd.), *Grammaire fondamentale du latin, tome X, Les propositions complétives en latin*, 2003, viii-784 p. 80 €
36. Devillers, O., *Tacite et les sources des Annales. Enquêtes sur la méthode historique*, 2003, vi-340 p. 80 €
37. Prost, F., *Les théories hellénistiques de la douleur*, 2004, vi-376 p. 65 €
38. Tola, E., *La métamorphose poétique chez Ovide: Tristes et Pontiques. Le poème inépuisable*, 2004, x-446 p. 65 €
39. Ledentu, M., *Stydivm Scribendi. Recherches sur les statuts de l'écrivain et de l'écriture à Rome à la fin de la République*, 2004, vi-443 p. 70 €
40. Julhe, J.-Cl., *La critique littéraire chez Catulle et les Élégiaques augustéens. Genèse et jeunesse de l'épigramme à Rome (62 avant J.-C. - 16 après J.-C.)*, 2004, x-470 p. 70 €

41. **Hadas-Lebel, J.**, *Le bilinguisme étrusco-latin. Contribution à l'étude de la romanisation de l'Étrurie*, 2004, xviii-436 p. 70 €
42. **Perpillou, J.-L.**, *Essais de lexicographie en grec ancien*, 2004, x-238 p. 65 €
43. **Utard, R.**, *Le discours indirect chez les historiens latins: écriture ou oralité? Histoire d'un style*, 2004, x-478 p. 60 €
44. **Coutelle, É.**, *Poétique et métapoésie chez Properce. De l'Ars amandi à l'Ars Scribendi*, 2005, viii-668p. 65 €

Ces ouvrages sont à commander aux
Éditions Peeters - 52, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris.
 Une facture en € vous sera adressée

La **SEV** (Société d'Étude du Vers) est une association scientifique qui a pour objet l'étude du vers et des formes qui lui sont associées dans les littératures antiques et modernes, populaires et savantes. Les statuts (loi de 1901) en ont été déposés à la Préfecture de Paris.

Colloques qui ont eu lieu:

- 8-9 Décembre 2000: *Poétique de la rime* (Paris IV: M. Murat, J. Dangel, M. Aquien). Champion, Paris, 2005.
- 11-13 Décembre 2003: *L'Édition des vers* (Bruxelles, ULB. M. Dominicy, D. Gullentrops) Actes sous presse, *Degrés*, 2006.

Colloque prévu:

- Décembre 2006 - *Traduire le vers* (Grenade, J. Lague Moreno, M. Aquien)

Cotisation et renseignements: Mme Jacqueline DANGEL
 6, Rue de la Plaine
 75020 Paris

Diues unda : le thème de la maîtrise de l'eau dans le *Liber Spectaculorum*

Dans la Rome tardo-républicaine et impériale, un goût toujours croissant pour les spectacles illusionnistes reproduisant des paysages naturels fut à l'origine d'une machinerie sans cesse perfectionnée, au service de la scène et surtout de l'arène. Les progrès des techniques liées au spectacle furent particulièrement importants dans la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. L'amphithéâtre de bois réalisé par Néron en 57¹, puis le Colisée inauguré par Titus en 80, permettaient de présenter des décors très élaborés, en même temps que des centaines de combattants et de bêtes sauvages. Ces innovations firent de l'arène, mieux encore que par le passé, un microcosme réunissant dans son enceinte toutes les régions du monde et tous les éléments naturels, selon une symbolique célébrée notamment par le *Liber Spectaculorum* de Martial².

*

* *

L'eau se trouvait parmi les éléments ainsi convoqués au milieu de la Ville. En 46 et en 2 av. J.-C., des spectacles aquatiques de très grande ampleur avaient déjà eu lieu à Rome, puisque la naumachie donnée par César, puis celle d'Auguste, avaient nécessité chaque fois la réalisation d'un plan d'eau de plusieurs centaines de mètres de côté³. Mais à partir de l'amphithéâtre de bois de Néron, les naumachies purent également avoir lieu dans une arène inondée comme l'attestent, pour ce monument, les témoignages de Suétone (*Ner.*, XII, 4) et Dion Cassius (LXI, 9, 5).

De la même manière, évoquant les jeux inauguraux de l'amphithéâtre flavien, Dion Cassius (LXVI, 25, 3) affirme que l'empereur Titus donna à cette occasion deux spectacles de combat naval, l'un dans le plan d'eau jadis créé par Auguste pour sa propre naumachie et l'autre dans l'arène inondée du Colisée. Cette seconde naumachie n'est pas mentionnée par Suétone (*Tit.*, VII, 7), ce qui pourrait faire douter de la véracité, sur ce point, du plus tardif des deux historiens. Telle est la

position défendue notamment par R. Rea⁴. Faisant valoir que les substructions de l'amphithéâtre flavien, telles qu'on les connaît aujourd'hui, étaient incompatibles avec la mise en eau de l'arène⁵, elle propose de situer tous les spectacles aquatiques des jeux de Titus dans le bassin d'Auguste. Toutefois, la naumachie du Colisée n'est pas le seul épisode des jeux de 80 passé sous silence par Suétone. Ce dernier, selon G. Ville⁶, n'a mentionné que les spectacles qu'il considérait comme les plus importants et les plus mémorables. Par ailleurs, l'exemple de l'amphithéâtre de bois de Néron, dont la mise en eau est évoquée par Suétone lui-même, montre que cette prouesse était techniquement réalisable.

Mais surtout, le témoignage de Dion Cassius sur la seconde naumachie de Titus se trouve corroboré par l'épigramme XXIV du *Liber spectaculorum* de Martial, contemporain de l'événement. Le poète y insiste en effet sur la rapidité avec laquelle l'eau nécessaire au spectacle évoqué fut apportée, puis retirée du lieu où se déroulaient les jeux :

*Si quis ades longis serus spectator ab oris,
cui lux prima sacri muneris ista fuit,
ne te decipiat ratibus naualis Enyo
et par unda fretis, hic modo terra fuit.
Non credis ? specta, dum lassant aequora Martem :
parua mora est, dices : « hic modo pontus erat »⁷.*

Si, spectateur tardif venu de lointains rivages, c'est le premier jour que tu assistes aux jeux sacrés, ne sois pas trompé par les navires de la Bellone navale et par une onde semblable à la mer, ici il y a peu était la terre. Tu ne le crois pas ? Attends que Mars soit lassé de ces eaux : dans peu de temps tu diras : ici, tout à l'heure, c'était la mer.

*
* *

Le site dont il est question n'est pas le bassin d'Auguste car compte tenu de ses dimensions, cette pièce d'eau ne pouvait être vidée « en peu de temps » (*parua mora*) ni même en une seule journée⁸. En outre, Martial semble englober ce combat naval parmi les spectacles désignés par le mot *munus*, habituellement réservé aux combats de gladiateurs et aux *uenationes*. Cette naumachie pouvait donc être considérée comme un épisode parmi d'autres des combats donnés au Colisée, d'où l'absence d'une mention spécifique chez Suétone.

Les modalités pratiques d'une telle inondation de l'arène et leur association aux installations destinées aux autres épisodes des jeux soulèvent de nombreuses questions. L'adduction d'eau peut être reconstituée d'après les aménagements destinés aux spectacles aquatiques qu'ont révélés, notamment, plusieurs théâtres⁹. La dérivation d'un aqueduc, parfois accompagnée, lorsque son débit était insuffisant, par la réalisation d'une citerne, étaient les deux procédés employés. L'aqueduc de Claude, qui passait sur le Caelius, aurait aisément pu assurer l'alimentation nécessaire au Colisée¹⁰.

Reste à concevoir l'aspect présenté par le plan d'eau lui-même. Sa profondeur devait être suffisante pour permettre d'y nager. En effet, les épigrammes XXV et XXVb du *Liber Spectaculorum* évoquent un autre spectacle aquatique : une reconstitution nocturne de la légende de Léandre et Héro où l'on vit un jeune homme effectuer une traversée à la nage, sans doute en direction d'un décor figurant la tour de sa bien-aimée. Or, ce spectacle eut certainement lieu à l'amphithéâtre, puisque le bassin d'Auguste, prévu pour un affrontement de masse comme la naumachie¹¹, aurait été trop vaste pour assurer aux spectateurs une bonne visibilité sur un seul protagoniste.

Cependant, si la présence d'un plan d'eau dans l'arène exclut que les hypogées de l'amphithéâtre aient eu dès 80 l'extension qui leur fut ensuite donnée¹², des pièces de service souterraines devaient malgré tout exister. En effet, l'épigramme XXIb du *Liber Spectaculorum* évoque de manière explicite l'utilisation d'une trappe s'ouvrant à la surface de l'arène pour laisser échapper un fauve :

*Orphea quod subito tellus emisit hiatu
ursam elisuram, uenit ab Eurydice.*

Si la terre s'est soudain ouverte, laissant échapper une ourse qui allait broyer Orphée, ce fut probablement à l'instigation d'Eurydice.

Dès lors, à moins d'imaginer que les monte-charges permettant aux fauves de surgir ainsi aient été eux aussi inondés lors des spectacles aquatiques, ce qui aurait pu compromettre leur fonctionnement, il faut admettre que le bassin partageait l'espace disponible sous l'arène avec des pièces de service destinées aux gladiateurs et aux chasses.

Pour tenter de concilier l'ensemble de ces données, on peut encore citer Martial. Dans la pièce XXI du *Liber Spectaculorum* il affirme que lors d'un changement de décor, le public vit « des rochers « ramper », et « une forêt merveilleuse courir » dans l'arène (v. 3 *Repserunt scopuli mirandaque silua cucurrit*). Si ces éléments durent être tractés au lieu de remonter vers la surface grâce à des monte-charges¹³, il est probable que les sous-sols du monument consistaient alors en quelques trappes destinées aux fauves, mais insuffisantes pour la mise en place de tout un décor.

Par ailleurs, on sait que les constructions hypogées situées sous la dernière partie des accès Est et Ouest à l'arène, de part et d'autre de son grand axe, existaient déjà lors de l'inauguration du Colisée, car elle faisaient partie des substructions de la *cavea*. Or, ces pièces communiquaient également avec les galeries situées sous la périphérie de l'arène¹⁴. On pourrait donc envisager que cet ensemble ait seul assuré l'acheminement vers la surface des gladiateurs et des fauves, tandis qu'au niveau de la partie centrale de l'arène se trouvait un bassin.

D'autres découvertes archéologiques corroborent une telle hypothèse. En effet, les fouilles effectuées dans deux amphithéâtres, ceux de Vérone¹⁵ et de Mérida¹⁶, datés de la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C., ont révélé au centre de l'arène une fosse rectangulaire dont la profondeur paraît insuffisante pour une pièce de

service¹⁷. A Mérida notamment, la présence d'une couche d'enduit hydraulique et d'escaliers dans les angles incite fortement à identifier cette fosse comme un bassin central¹⁸. Titus avait sans doute fait aménager un bassin analogue au centre de son amphithéâtre.

L'arène du Colisée ne mesurait que 79, 35 x 47, 20 m¹⁹. Quant à son bassin central, il ne pouvait dépasser quelques dizaines de mètres de côté, comme à Vérone et à Mérida. Un tel espace ne pouvait suffire que pour les mises en scène aquatiques évoquées par les épigrammes XXV et XXVI. Pour les naumachies, il est préférable de supposer que deux maquettes de navires affrontés servirent de décor à un combat entre deux troupes armées, analogue à ceux que l'arène connaissait déjà auparavant. Une mince pellicule d'eau répandue sur toute l'arène, en faisant légèrement déborder le bassin central, aurait alors permis de compléter l'illusion sans risquer d'endommager trop gravement, en cas d'infiltrations, les installations souterraines déjà réalisées.

*
* *

Quoi qu'il en soit, on était bien loin des vaste dimensions du bassin d'Auguste. La principale attraction des spectacles aquatiques de l'amphithéâtre fut donc bien le rapide va-et-vient de l'eau sur lequel insiste Martial²⁰. Il devait refléter l'aisance du Prince dans le maniement de l'élément liquide, qu'il convoquait et congédiait ainsi à son gré. Chez Martial, l'eau se trouve en outre assimilée à la mer elle-même, comme en témoigne l'expression *par unda fretis* au vers 4 de l'épigramme XXIV, et surtout la fin du dernier vers de cette pièce : *hic modo pontus erat*. Cette comparaison n'est certainement pas due à la seule initiative du poète courtisan. Suétone et Dion Cassius affirment en effet que Néron, lors de jeux de 57, avait véritablement utilisé de l'eau de mer dans son amphithéâtre²¹. Il avait donc cherché à rapprocher plus encore réalité et symbole, comme on pouvait s'y attendre de la part de cet empereur aux prétentions théocratiques affirmées.

La toute-puissance du Prince sur le plus imprévisible des éléments est également soulignée par l'épigramme XXV :

*Quod nocturna tibi, Leandre, pepercerit unda
desine mirari : Caesaris unda fuit.*

Cesse de t'étonner, Léandre, que cette nuit l'onde t'ait épargné : cette onde était celle de César !

Titus changea donc le dénouement tragique de la légende. Imposant le calme à la « mer », il manifesta, dans sa maîtrise des éléments, une autre vertu impériale, la *Clementia*.

On retrouve, il est vrai, dans d'autres pièces du *Livre des Spectacles* ce rôle providentiel joué par l'empereur dans le déroulement des jeux²². Toutefois, les épigrammes qui traitent des mises en scène aquatiques font une place particulièrement

importante au surnaturel, reflétant en cela les caractéristiques des spectacles eux-mêmes.

Certains de ces derniers, en effet, exploitèrent aussi explicitement les *topoi* du surnaturel marin tels que les avaient déjà développés littérature et arts plastiques. Ce fut le cas par exemple pour la danse aquatique exécutée par des actrices incarnant des Néréides qu'évoque l'épigramme XXVI :

*Lusit Nereïdum docilis chorus aequore toto
et uario faciles ordine pinxit aquas.
Fuscina dente minax recto fuit, ancora curuo :
credidimus remum credidimusque ratem,
et gratum nautis sidus fulgere Laconum
lataque perspicuo uela tumere sinu.
Quis tantas liquidis artes inuenit in undis ?
aut docuit lusus hos Thetis aut didicit.*

Un chœur bien exercé de Néréides a joué sur toute la surface des flots et a dessiné sur les eaux, qui s'y prêtent, des figures variées. Il y eut un trident menaçant de ses dents bien droites, une ancre de sa pointe recourbée ; nous avons cru voir une rame, un bateau, nous avons cru voir briller la constellation des Dioscures chère aux marins et se gonfler de larges voiles à la nette courbure. Qui a imaginé de tels artifices dans les eaux limpides ? Ou Thétis a enseigné ces jeux, ou elle les a appris.

Il convient de rapprocher cet intermède chorégraphique d'un autre spectacle présenté au Colisée lors des mêmes jeux, qui n'est mentionné que par Dion Cassius (LXVI, 25, 2)²³. Il s'agit d'une présentation de taureaux et de chevaux, dressés à faire dans l'eau « tout ce qu'ils font sur la terre ferme ». Ces deux spectacles partagent une même source d'inspiration, une même signification. En effet, l'expression de Dion Cassius, δεδιδαγμένα πάνθ' ὅσα ἐπὶ τῆς γῆς πράττειν καὶ ἐν τῷ ὕγρῳ, fait probablement allusion à l'aptitude de ces animaux à se dresser sur leurs pattes arrières. Nous possédons quelques attestations à peu près contemporaines d'un tel « numéro » sur la terre ferme²⁴. Lors des jeux de Titus, en évoluant dans une eau peu profonde qui dissimulait le bas de leur corps, chevaux et taureaux devaient présenter un aspect analogue aux créatures fabuleuses du thiasse marin qui sont précisément les montures habituelles des Néréides sur nombre de représentations plastiques.

La symbolique de ces deux spectacles d'inspiration mythologique prolonge celle des présentations par Néron de *beluae*, parfois acheminées depuis l'Océan (*maris Oceano abusque*), selon l'expression de Tacite (*Ann.*, XV, 37)²⁵. Ces exhibitions de créatures marines, réelles ou fabuleuses, étaient toutes destinées à illustrer le pouvoir du Prince sur les eaux elles-mêmes, à travers leurs habitants. Mais les spectacles choisis par Titus, mettant en scène des êtres mythiques, ne pouvaient manquer de souligner tout particulièrement le caractère surnaturel de ce pouvoir.

Le surnaturel marin règne également en maître dans l'épigramme XXVIII :

*Augusti labor hic fuerat committere classes
et freta nauali sollicitare tuba.*

*Caesaris haec nostri pars est quota ? Vidit in undis
 et Thetis ignotas et Galatea feras ;
 uidit in aequoreo feruentes puluere currus
 et domini Triton isse putauit equos :
 dumque parat saeuus ratibus fera proelia Nereus,
 horruit in liquidis ire pedestris aquis.
 Quidquid et in Circo spectatur et Amphitheatro,
 id diues, Caesar, praestitit unda tibi.
 Fucinus et diri taceantur stagna Neronis :
 hanc norint unam saecula naumachiam.*

Cela avait été l'œuvre d'Auguste que de mettre aux prises des flottes et de troubler les eaux avec la trompette navale. Et notre César, quelle est sa part ? Thétis et Galatée ont vu sur leurs eaux des bêtes sauvages inconnues d'elles ; Triton a vu des chars écumer sur la piste marine et a pensé voir passer les chevaux de son maître. Tandis que Nérée préparait de sauvages combats pour les navires en proie à la fureur guerrière, il a frémi d'aller à pieds dans les eaux limpides. Tout ce qu'on voit au Cirque et à l'Amphithéâtre, une onde riche en merveilles l'a exécuté pour toi. Que l'on ne parle plus du Fucin, ni de l'étang du sinistre Néron : que les siècles ne connaissent que cette seule naumachie.

L'évocation de Nérée et de Galatée surpris par les spectacles qu'ils contemplent, comme dans l'épigramme XXVI celle de Thétis se mettant à l'école des chœurs aquatiques créés par le Prince, sont des plus significatives : les dieux des mers eux-mêmes doivent s'incliner devant la volonté du Prince. Il est peu probable qu'il faille y voir de surcroît une allusion à la présence effective de comédiens costumés en divinités des eaux. Il s'agit d'un procédé allégorique qu'on retrouve à plusieurs reprises dans le *Liber Spectaculorum*²⁶. Mais ce ne sont pas là que flatteries de poète courtisan. L'évocation par l'auteur de Nérée, de Thétis ou de Galatée souligne une parenté d'inspiration entre les spectacles aquatiques de Titus et certaines œuvres littéraires ou plastiques qui depuis Auguste représentaient le Prince en triomphateur des mers, monté sur le char de Neptune et escorté de toutes les divinités des eaux, de tous les éléments du thiasse marin²⁷.

Par ailleurs, l'épigramme XXVIII reste très allusive sur l'événement qui a provoqué la stupeur et même l'effroi de Triton, de Nérée et de Galatée. Le poète nous apprend simplement qu'il s'agissait de la présentation paradoxale d'animaux terrestres et de chars sur un plan d'eau. Aussi les vers 3-10 ont-ils donné lieu à bien des interprétations différentes²⁸. Comme l'a souligné G. Ville²⁹, la clef de ces allusions se trouve en réalité chez Dion Cassius (LXVI, 25, 3-4), lorsqu'il explique qu'une course de chars et une grande *uenatio* eurent lieu sur un ponton de bois couvrant une partie du bassin d'Auguste. A l'inverse, l'épigramme XXVIII permet de comprendre pourquoi Titus, qui disposait de sites terrestres plus adéquats pour donner de tels spectacles, fit choix de la pièce d'eau. L'effet recherché fut celui d'une confusion entre monde terrestre et monde maritime. Les vers 4 à 9 de l'épigramme XXXVIII en sont une illustration des plus frappantes. De fait, pour développer jusqu'à son terme logique leur symbolique cosmocratique, les spectacles aquatiques devaient déboucher sur la mise en évidence, chez l'empereur,

du pouvoir de transcender les lois les plus intangibles régissant l'élément liquide. Les spectacles de Titus rejoignaient ainsi, sous le voile de la tradition des jeux, les thèmes audacieusement développés par Caligula lorsqu'il avait traversé la baie de Naples sur son fameux pont de bateaux.

*

* *

La lecture des épigrammes XXV à XXVIII du *Liber Spectaculorum* permet donc de constater que si les spectacles aquatiques néroniens et flaviens n'étaient plus inspirés par des succès sur mer contemporains, comme ils l'avaient été entre l'époque de César et celle de Claude³⁰, leurs liens avec les thèmes privilégiés par la propagande impériale n'en devinrent que plus étroits. Sans plus faire référence à des événements extérieurs, ils suffisaient à actualiser au cœur même de la Ville, sous les yeux du peuple rassemblé, le pouvoir cosmocratique que l'empereur prétendait détenir sur les eaux.

Anne BAJARD
Université Bordeaux III

ADNOTATIONES

- ¹ Du monument lui-même, nous ignorons tout, en dehors du fait qu'il fut construit sur le Champ de Mars (Tac. *Ann.*, XIII, 31, 1 ; Plin., *H.N.*, XVI, 200 ; Aur. Vict., *Caes.*, V, 3). Il était probablement situé près des *Saepta Iulia*, ce qui aurait permis un facile approvisionnement en eau grâce à l'*Aqua Virgo* (cf. J.-C. Golvin, *L'amphithéâtre romain*, Paris, de Boccard, 1988, p. 55).
- ² Sur ce thème général, voir notamment J.-M. Paillet, *Le poète, le Prince et l'arène*, in *Spectacula I, Gladiateurs et amphithéâtres*, actes du colloque tenu à Toulouse et à Lattes les 26, 27, 28 et 29 mai 1987, Paris, Imago, 1990, p. 179-183.
- ³ On sait notamment par les *Res Gestae Diui Augusti* (IV, 23) que le bassin d'Auguste mesurait 1800 x 1200 pieds, soit 533 x 354 m environ.
- ⁴ R. Rea, *Anfiteatro Flavio, Immagine, Testimonianze, Spettacoli*, Roma, Quasar, 1988, (p. 9-32), p. 36-37.
- ⁵ Sur cette impossibilité, voir notamment G. Cozzo, *Ingeniera romana*, Roma, Multigrafica Editrice, 1970, (p. 203-50), p. 240. D'une profondeur de 6,10 m au-dessous du pied du *podium*, les sous-sols de l'amphithéâtre couvraient toute la superficie de l'arène d'un réseau de murs de tuf et de briques qui supportaient un plancher de bois. Galeries d'accès, cages des fauves et monte-charges se trouvaient ainsi hors des yeux du public. La naumachie aurait donc dû se dérouler au-dessus de ces substructions, momentanément immergées. Or, pour que le *podium* conserve une hauteur suffisante à la sécurité des spectateurs, il faudrait imaginer une nappe d'eau de très faible profondeur. Dès lors, les cloisons maçonnées du sous-sol auraient gêné la manœuvre des embarcations, même de petite taille.
- ⁶ G. Ville, *La gladiature en occident des origines à la mort de Domitien*, BEFAR, 1981, p. 146-147.
- ⁷ Texte établi par H. J. Izaac, Paris, Les Belles Lettres, 1930.

- ⁸ Compte tenu de la superficie et de la profondeur du bassin par rapport au débit de l'*Aqua Alsietina*, l'aqueduc qui l'alimentait, il avait probablement fallu deux à trois semaines pour le remplir lors de sa réalisation (A. Bajard, *Les spectacles aquatiques romains*, thèse, Université de Paris IV, 2001, p. 180-183).
- ⁹ Par exemple le théâtre d'Argos (J.-Ch. Moretti, *Le théâtre d'Argos*, Thèse, Université de Paris X, 1989), celui de Corinthe (R. Stillwell, *Corinth II The theater, Results of the Excavations conducted by the American school of classical studies at Athens*, Princeton, 1952) ou celui d'Ostie (I. Gismondi, *La colimbeta del teatro di Ostia*, in *Anthemon, scritti di archeologia e di antichità classica in onore di C. Anti*, Firenze, Sansoni, 1955, p. 293-308).
- ¹⁰ Dans la mesure où la vallée du Colisée représentait un ancien bassin de ruissellement et où le niveau du sol de l'arène se trouvait au niveau du fond de l'ancienne pièce d'eau du *Stagnum Néronis*, le contexte topographique et géologique était parfaitement favorable (C. Mocchegiani Carpano, *Lo stagno della valle dell'Anfiteatro*, in *Roma sotterranea*, a cura di R. Luciani, Porta San Sebastiano, 15 ottobre 1984-14 Gennaio 1985, Roma, Fratellini Palombi editori, 1984, p. 43-46).
- ¹¹ Outre les vastes dimensions du plan d'eau, il faut rappeler que le bassin d'Auguste ne disposait pas de gradins, les spectateurs se massant simplement sur ses berges (voir F. Coarelli, *Aedes Fortis Fortunae, naumachia Augusti, castra Ravennatium* in *Ostraka*, I, 1992, p. 39-54, p. 47).
- ¹² Cette hypothèse est d'autant plus plausible qu'on sait que Domitien, qui avait pourtant donné une première naumachie au Colisée, jugea utile en 89 ap. J.-C. de réaliser un nouvel édifice destiné à ces spectacles (Suet., *Dom.*, IV, 6). A cette date, la réalisation des sous-sols avait donc rendu impossible l'utilisation dans ce but du Colisée. Par ailleurs, les dimensions des égouts axiaux de ce dernier sont très importantes pour de simples conduits de drainage des eaux pluviales. C'est pourquoi C. Mocchegiani Carpano (*Le cloache dell'Anfiteatro* in *Roma sotterranea*, p. 179-184) propose d'y voir un système destiné à l'origine à assurer une rapide vidange de l'arène.
- ¹³ Je remercie M. J.-Ch. Moretti, qui a attiré mon attention sur l'importance de l'épigramme XXI.
- ¹⁴ J.-C. Golvin, *op. cit.*, pl. XXXVII.
- ¹⁵ F. Coarelli, L. Franzoni, *L'arena di Verona*, Vérone, 1972 ; J.-C. Golvin, *op. cit.*, p. 169-171, n° 150.
- ¹⁶ J.R. Mérida, *El anfiteatro romano de Mérida*, in *MJSEA*, 2, *Memoria de las excavaciones practicadas en 1916-1918*, Madrid, 1919, p. 1-36 ; *El anfiteatro y el circo de Mérida* in *MJSEA*, 3, *Memoria de las excavaciones practicadas en 1919-1920*, Madrid, 1921, p. 1-11 ; J.-C. Golvin, *op. cit.*, Paris, de Boccard, 1988, p. 109-110 (n° 77) ; M. Bendala Galán et R. Durán Cabello, *El anfiteatro de Augusta Emerita : rasgos arquitectónicos y problemática urbanística y cronológica*, J.A. Calero Carretero, *La planta del anfiteatro romano de Mérida*, in *Bimilenario del anfiteatro romano de Mérida, El Anfiteatro en la Hispania Romana*, Coloquio Internacional, Mérida, 26-28 de Noviembre 1992, p. 247-264 & p. 301-310 ; *Conjunto archeologico de Mérida, Patrimonio de la humanidad*, Junta de Extremadura, Consejia de Cultura e Patrimonio, 1994, p. 66-73.
- ¹⁷ 1, 50 m pour Mérida, moins de 2 m pour Vérone. La profondeur habituelle de ces hypogées, d'après les chiffres fournis par J.-C. Golvin (*op. cit.*, p. 332), se situe entre 2, 20 m et 6, 70 m, le plus souvent autour de 3 m.
- ¹⁸ Les modalités de l'alimentation en eau de ces bassins n'ont pu être clairement établies ni à Vérone, ni à Mérida. Toutefois à Vérone, la pente respective des deux conduits souterrains situés sous l'axe Est-Ouest de l'arène et le fait que le conduit Ouest, en forte déclivité, ne recoupe pas les égouts d'évacuation circulant sous les galeries annulaires du monument, comme l'aurait fait un drain des eaux pluviales, permettent de penser que ce conduit Ouest servait à l'alimentation du bassin. Le conduit Est devait être destiné à sa vidange. A Mérida, la proximité immédiate d'une dérivation de l'aqueduc de San Lazzaro représente également un indice convainquant.

- ¹⁹ J. C. Golvin, *op. cit.*, p. 176.
- ²⁰ Dion Cassius également (LXVI, 25, 2) insiste sur ce point. On retrouve dans sa description de l'alternance rapide entre spectacles terrestres et spectacles aquatiques l'adverbe ἐξαίφνης déjà employé à propos de la naumachie de Néron (LXI, 9, 5).
- ²¹ Suet., *Ner.*, XII, 4 ; D.C., LXII, 15, 1. Si ce détail est véridique, on ne peut envisager qu'un acheminement de l'eau par portage, jusqu'à une citerne communiquant avec le bassin.
- ²² Un éléphant furieux se soumet (XVII), un daim est épargné par les chiens pour avoir supplié Titus (XXX).
- ²³ Le caractère mineur du spectacle, en regard des immenses *uenationes* données lors des mêmes jeux, permet aisément d'expliquer que Suétone n'ait pas jugé utile de le mentionner. Son absence du *Livre des Spectacles* est plus surprenante.
- ²⁴ Pline l'Ancien notamment (IX, 182) signale un spectacle où il vit des bœufs combattre au commandement, tourner sur eux-mêmes, se recevoir sur leurs cornes en tombant et se dresser sur leurs pattes arrières. De même, une lampe du Musée du Louvre, d'époque romaine, montre un cheval dressé à se tenir sur ses pattes de derrière (*DAGR, Bestiae mansuetae*, 697, fig. 837).
- ²⁵ Ces spectacles doivent plus généralement être mis en relation avec un renouveau du surnaturel marin dans l'imaginaire romain, favorisé par les conquêtes et les explorations dirigées vers la Bretagne et la mer du Nord durant tout le Ier s. L'observation d'une faune nouvelle s'associait à la tératologie marine du *Pontos* grec et au caractère sacré de l'*Okeanos* mythique. Ce phénomène est particulièrement net dans la littérature contemporaine (A. Bajard, *Quelques aspects de l'imaginaire romain de l'Océan de César aux Flaviens*, *R.E.L.*, 76, 1998, p. 177-19).
- ²⁶ Invocation de Diane à propos des chasses, ou de Lucine à propos de la naissance, dans l'arène, d'un jeune sanglier (*Spect.*, VI, 1 ; XII, 4 ; XIII, 4 ; XXIV, 3 & 5).
- ²⁷ On connaît notamment des représentations d'Auguste, vainqueur d'Actium, sous le travestissement mythologique d'un triomphe de Poséidon, entouré de créatures marines. Il s'agit de camées, qui sont l'un au Musée de Vienne (F. Eichler et E. Kris, *Die Kameen im Kunsthistorischen Museum*, Wien, 1927, p. 50, n°5, pl. 7.), l'autre dans la collection Tyszkiewicz (A. Furtwängler, *Antike Gemmen*, II Erläuterung, p. 242). Pour la littérature, on peut citer notamment Virgile (*Georg.*, I, 24-35), évoquant l'hommage de Téthys à Auguste après son apo théose.
- L'assimilation du Prince au dieu des mers fut aussi tout particulièrement développée à l'époque de Claude après la conquête de la Bretagne (F. Richard, *Un thème impérial romain : la victoire sur l'Océan*, in *L'idéologie du pouvoir monarchique dans l'Antiquité*, Actes du colloque de la Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université, Lyon-Vienne, 26-28 juin 1989, de Boccard, Paris, p. 91-104).
- ²⁸ Par exemple G. Traversari, dans *Spettacoli in acqua nel mondo tardo-antico* (p. 112-115) situe au Colisée certains des épisodes évoqués par Martial, en les rapprochant du spectacle de dressage, précédemment étudié, que signale Dion Cassius. Il imagine donc une course de chars donnée dans l'arène faiblement inondée. Cette hypothèse doit cependant être abandonnée, tant en raison des difficultés techniques, signalées plus haut, d'une inondation de la totalité de l'arène, qu'en raison du caractère convainquant de la démonstration de G. Ville qui place les spectacles de l'épigramme XXVIII sur le bassin d'Auguste.
- ²⁹ *op. cit.*, p. 144-148. L'épigramme XXVIII résume à elle seule les spectacles terrestres présentés sur le ponton du bassin d'Auguste.
- ³⁰ A. Bajard, *Les spectacles aquatiques romains*, p. 325-347.

VITA LATINA

Anno MMVI Mense Junio N° 174

INDEX

A. BAJARD	<i>Diues unda</i> : le thème de la maîtrise de l'eau dans le <i>Liber Spectaculorum</i>	p. 2
R. UTARD	Les enjeux politiques dans le livre I du <i>De Bello Ciuile</i> de César	p. 11
J.-P. BRÈTHES	Une lecture militaire du <i>Bellum Civile I</i>	p. 26
B. DELIGNON	Frontières pastorales et frontières génériques dans <i>Les Bucoliques</i> de Virgile: une poétique de la menace	p. 38
F. COLLIN	Les Voix des <i>Bucoliques</i>	p. 51
P. HEUZÉ	Quand s'éloigne l'Arcadie. Remarques sur la <i>Dixième Bucolique</i>	p. 64
I. JOUTEUR	La passion de Pasiphaé (Virgile, <i>Bucolique</i> VI, 45-60; Ovide, <i>Art d'Aimer</i> , I, 289-326)	p. 71
M. ARMISEN-MARCHETTI	Les ambiguïtés du personnage de Néron dans le <i>De clementia</i> de Sénèque	p. 92
J. SOLER	Le poème de Rutilius Namatianus et la tradition du récit de voyage antique: à propos du «genre» du <i>De reditu suo</i>	p. 104
J.-Y. GUILLAUMIN	<i>Radix stultitiae</i> chez Rutilius Namatianus	p. 114
P.-L. MALOSSE	<i>De rete Arachnes</i> : pièges et richesses de l'Internet des langues et civilisations anciennes	p. 123
	VOBIS LEGIMUS	p. 133